



## RÈGLEMENT

### Concours de critique d'un film de court métrage

### « Émotions partagées »

Octobre 2018 - Janvier 2019

#### Article un : Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne ou groupe (4 personnes maximum) qui réside au sein de l'une des 31 communes de la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole. (cf. carte des communes en annexe).

#### Article deux : Objet du concours

Les candidats sont invités à rédiger une critique du court métrage *Pourquoi j'ai écrit la bible* d'Alexandre Steiger (29'), film primé au festival Premiers Plans d'Angers en 2018.

#### Article trois : Contenu de la critique

La critique demandée est un texte de 2000 caractères (espaces compris) au maximum présentant une réflexion libre et personnelle sur le film. Ce texte doit avoir un titre. Une photo peut être ajoutée.

#### Article quatre : Voir le film

Le film est mis à disposition sur le site du Festival Premiers Plans du **1<sup>er</sup> octobre au 2 décembre 2018**. Les personnes intéressées pour visionner le film doivent s'inscrire en

ligne sur [www.premiersplans.org/festival/public-ALM.php](http://www.premiersplans.org/festival/public-ALM.php) et un code d'accès au film leur sera communiqué.

### **Article cinq : Pour aider les candidats**

Un mode d'emploi pour se familiariser à l'exercice journalistique de la critique cinématographique est adressé à tout candidat qui en fera la demande via le formulaire en ligne sur [www.premiersplans.org/festival/public-ALM.php](http://www.premiersplans.org/festival/public-ALM.php).

### **Article six : Date limite d'envoi des critiques**

Le candidat adresse sa critique de film au format « traitement de texte » auprès de la Mairie de sa commune, au plus tard le **dimanche 2 décembre 2018 avant minuit**, exclusivement par mail. Adresser le mail à « Monsieur le Maire », avec la mention : « Concours Festival Premiers Plans / Angers Loire Métropole » avec les coordonnées de l'auteur (prénom, nom, adresse, mail, téléphone).

### **Article sept : Présélection d'une critique par chaque commune**

Un jury, constitué librement à l'initiative des communes d'Angers Loire Métropole, désigne le texte qui représentera la commune dans le concours. Avant le **lundi 10 décembre 2018 minuit**, la critique choisie doit être parvenue en format « traitement de texte » au Festival Premiers Plans à [actionculturelle@premiersplans.org](mailto:actionculturelle@premiersplans.org) avec les coordonnées de l'auteur (prénom, nom, adresse, mail, téléphone).

### **Article huit : Désignation et annonce des lauréats**

#### **• Vote du public désignant un premier lauréat**

Les films sélectionnés par chaque commune sont mis en ligne du **18 décembre 2018 au 10 janvier 2019 à minuit** pour être soumis au vote des internautes. A l'issue, un premier gagnant est désigné par le vote des internautes.

#### **• Vote du jury désignant second lauréat**

Le second gagnant est désigné par un jury professionnel composé par Premiers Plans.

#### **• Annonce des lauréats**

Les noms des deux auteurs lauréats sont annoncés lors la cérémonie d'ouverture du Festival Premiers Plans le **vendredi 25 janvier 2019**.

## **Article neuf : Annonce des lauréats**

Les noms des deux auteurs lauréats sont annoncés à la cérémonie d'ouverture du Festival Premiers Plans le **vendredi 25 janvier 2019**.

## **Article dix : les prix**

### **• Participants au concours**

1 place pour la séance de leur choix au Festival Premiers Plans 2019 (sauf inauguration et clôture) est remise à chaque participant au concours.

### **• Lauréats sélectionnés par leur commune de résidence**

<b>Individuel</b>	<b>Groupe 2 à 4 personnes</b>
- un pass nominatif donnant accès à toutes les séances du Festival Premiers Plans (du 25 janvier au 3 février 2019), hors inauguration et clôture.	- 10 places valables pour toutes les séances du Festival Premiers Plans 2019, hors inauguration et clôture.
- la mise en ligne de son texte sur internet pour être soumis au vote des internautes, - une invitation à la projection Angers Loire Minute Films ( <i>date à préciser</i> ), en présence du réalisateur Alexandre Steiger dont le court métrage <i>Pourquoi j'ai écrit la bible</i> a été soumis à la critique.	

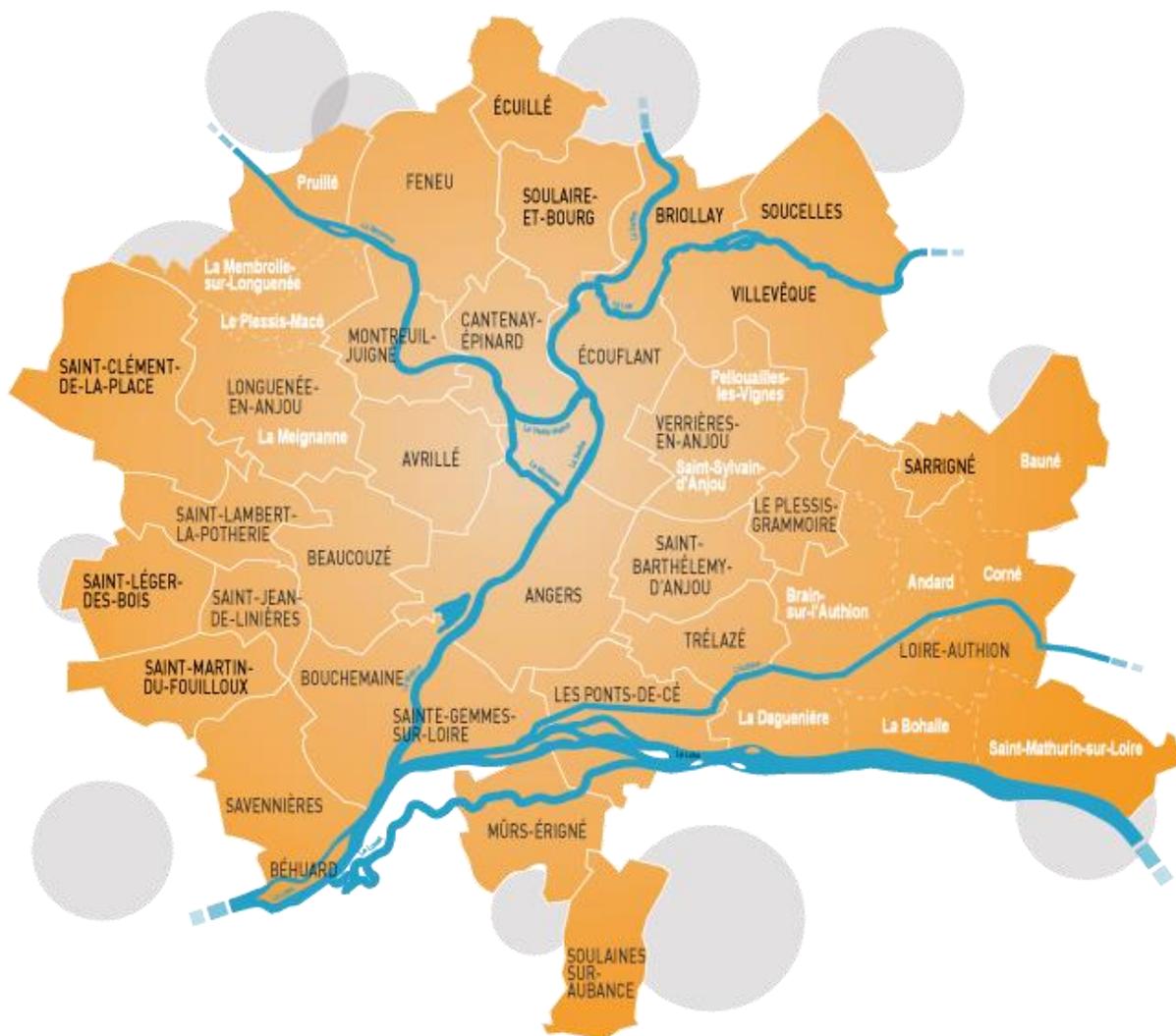
### **• Les 2 lauréats primés**

- un abonnement à la revue de cinéma de leur choix.
- un pass nominatif (ou 10 places non nominatives si groupe) pour le festival Premiers Plans 2020.

Les prix sont remis lors de la projection Angers Loire Minute Film pendant le Festival.

**Ce concours existe grâce au soutien d'Angers Loire Métropole, en partenariat avec les 31 communes de l'agglomération.**

## Annexe : les 31 communes d'Angers Loire Métropole



Angers, Avrillé, Beaucozê, Béhuard, Bouchemaine, Briollay, Cantenay-Epinard, Écouflant, Écuillé, Feneu, Longuenée-en-Anjou, Loire-Authion, Le Plessis-Grammoire, Les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné, Mûrs-Erigné, Saint-Barthélemy d'Anjou, Saint-Clément-de-la-Place, Saint-Jean-de-Linières, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Léger-des-Bois, Saint-Martin-du-Fouilloux, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Sarrigné, Savennières, Soucelles, Soulaines-sur-Aubance, Soulaire-et-Bourg, Trélazé, Verrières-en-Anjou, Villedêque.